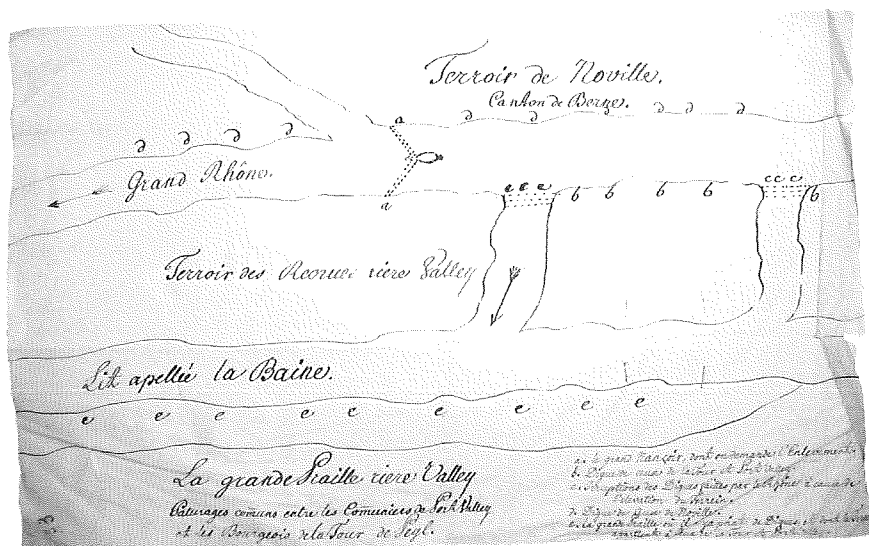


LES RECHERCHES GÉNÉALOGIQUES ET L'ACTUALITÉ

↔ MYRIAM EVÉQUOZ-DAYEN, COLLABORATRICE SCIENTIFIQUE AEV ↔

Le samedi 16 novembre 2002, les Archives de l'Etat du Valais ont organisé une journée « Portes ouvertes », comme toutes les archives de Suisse. Le thème principal était étroitement lié à l'actualité, aux grands travaux envisagés dans le cadre de la troisième correction du Rhône. Ce projet se place dans une perspective de développement durable, si bien que l'étude des relations entre le Rhône et les activités humaines ou l'occupation de la plaine dans les siècles qui ont précédé les corrections du fleuve trouve une justification hors du cadre habituel de la recherche historique. Les archives peuvent fournir des informations éclairant diverses problématiques: le paysage, l'utilisation du fleuve, l'état d'esprit des gens face au fleuve, la façon dont les institutions et les personnes ont tenté de répondre aux impératifs de sécurité.



AEV, Confinia, 12/1/16, Plan du cours du Rhône entre Noville et La Praille, non daté (date estimée: fin du XVIII^e siècle). Ce plan contient le croquis d'un nançoir au milieu du fleuve. La lettre a indique le grand nançoir, dont on demande l'enlèvement.

Dans une de nos salles, nous avons présenté les registres paroissiaux et le résultat de travaux de l'AVEG. A première vue, le public peut se demander quels rapports existent entre les registres de paroisse et le Rhône. Peu de généalogistes s'étonneront de ce rapprochement. En effet, le dépouillement des registres paroissiaux leur étant familier, ils mesurent l'importance des renseignements que ces sources fournissent de manière plus ou moins loquace selon l'investissement et la disponibilité des prêtres. Nous avons intitulé la salle dévolue aux registres paroissiaux «Eaux mortelles», en référence aux précieux relevés que les desservants faisaient des causes de décès.

Notre collaboration avec l'Association valaisanne d'études généalogiques a été fructueuse. En effet, l'AVEG nous a aimablement communiqué une liste de personnes décédées dont la mort est en relation avec le Rhône. Parmi les paroisses concernées – Ardon, Collombey, Conthey, Monthey et Muraz – nous avons présenté les registres et les microfilms de la paroisse de Collombey. Exceptionnellement, à l'occasion de la journée «Portes ouvertes», il a été également possible de visionner sur place les microfilms.

Le choix de Collombey se justifiait par la régularité et la qualité des renseignements fournis par les notices des registres de décès. Plusieurs noyades accidentelles sont mentionnées, alors qu'une notice concerne le douloureux drame du suicide.

Nous nous arrêtons sur une rubrique de décès qui a apporté de précieux renseignements sur la vie quotidienne des riverains. *«L'an 1677, au mois de septembre, Antoine Baize fut enseveli. Il s'est noyé dans le Rhône, étant dans les nançoirs, il fut retrouvé dans les nançoirs des hérétiques, au-dessous de la Porte du Scex. Son âme repose en paix»*.¹

Anno 1677 in mense septembris sepultus fuit
Antonius Baize qui submersus fuit
in Rodano. Confitebatur haereticorum
repertus fuit in nançoiris haereticorum
infra portam scexi anima eius requiescat
in pace

Lors des préparatifs de cette journée «Portes ouvertes», nous disposions de plusieurs mentions de nançoirs dans les documents historiques que nous avons choisi d'exposer pour illustrer la thématique des «Eaux utiles», c'est-à-dire des parchemins, papiers et plans relatifs aux droits de pêche. En effet, du Moyen Age au XIX^e siècle, les riverains disposaient du droit de construire, dans le lit du

Rhône, des dispositifs qui leur permettaient de capturer les poissons. Les vanels pouvaient s'étendre sur toute la largeur du fleuve, alors que les nançoirs n'en occupaient qu'une partie, un tiers souvent. Comme ils constituaient une sorte de barrage dans le lit, avec des socles de pierres et des râteliers de bois où se plaçaient nasses ou filets, ils étaient généralement exploités durant les basses eaux. Ils devaient comporter une porte par laquelle circulaient les barques. Seules celles qui n'étaient pas chargées étaient dispensées de l'obligation de refermer la porte².

De nombreux litiges ont occupé les juridictions bernoises et valaisannes, si bien que chaque dispositif de pêche a été attribué à une seule autorité. Voilà pourquoi Antoine Baize fut retrouvé en aval, dans les nançoirs des «hérétiques», c'est-à-dire ceux qui appartenaient aux Vaudois protestants.

La présentation de cette notice de décès témoigne du grand intérêt d'une collaboration entre les disciplines des sciences humaines. Le travail assidu consenti par les généalogistes permet de mettre en évidence des facettes de l'histoire qui ne peuvent être saisies autrement. L'AVEG, par son action fédératrice, apporte un cadre de référence dans lequel s'inscrivent les recherches des particuliers. Elle assure la diffusion et la circulation des informations bien au-delà des cercles de généalogie. La place manque ici pour développer d'autres exemples des interactions positives entre les recherches des généalogistes et les questions historiques que posent le Rhône et sa plaine. Néanmoins, dans le but de poursuivre cette collaboration, les Archives de l'Etat du Valais lancent un appel pressant à toute personne possédant des renseignements ou des documents en relation avec ce thème d'une grande actualité. ❀

Notes

¹ AEV, Collombey, R 2, 1601-1723. *Anno 1677 in mense 7bris sepultus fuit Antonius Baize, qui submersus fuit in Rodano, confierendo nansoria et repertus fuit in nansoria hereticorum infra portam saxi. Anima ejus requiescat in pace.*

² AEV, Confinia, 12/1/9, 29 octobre 1756, Sommaire de l'Abschied émané de la conférence tenue à Aigle entre les députés de Berne et du Valais, relativement aux vanels.